

L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

17<sup>ème</sup> session : SENEGAL

Intervention de la Turquie

Madame la Présidente

Nous voudrions souhaiter une cordiale bienvenue à la délégation de Sénégal et nous la remercions pour la présentation de son rapport national.

La Turquie salue les efforts déployés par le Sénégal pour la promotion des droits des femmes et en matière d'égalité des genres notamment par la loi permettant à la femme de transmettre la nationalité sénégalaise à ses enfants et facilitant l'accès de son conjoint à celle-ci ainsi que la loi instituant la parité homme-femme dans les institutions électives. La Turquie **recommande** aux autorités sénégalaises de poursuivre leurs efforts destinés à renforcer l'égalité des genres, surtout dans l'éducation, tout en assurant la scolarisation et le maintien des filles à l'école.

La mendicité sous la contrainte des enfants reste un défi majeur pour le Sénégal. La Turquie se réjouit des mesures prises par le Gouvernement sénégalais destinées à assurer le retrait de la rue et la prise en charge des enfants mendiants. A cet égard, la Turquie **recommande** au Gouvernement sénégalais de continuer dans la voie du renforcement de la protection des enfants, notamment en poursuivant la lutte contre la mendicité infantile, en accélérant le programme de modernisation des daaras et en facilitant l'accès à la justice des mineurs.

Enfin, la Turquie note avec satisfaction la signature de l'accord entre le Sénégal et l'Union Africaine établissant au sein des juridictions sénégalaises des Chambres africaines extraordinaires en vue de juger l'ex-président tchadien Hissène Habré. Sur ce point, nous voudrions exprimer toute notre confiance au Sénégal quant à la tenue d'un procès juste et équitable dans les meilleurs délais.

Je vous remercie Madame La Présidente